

Foire aux questions **AEC Techniques d'éducation à l'enfance** **(parcours travail-études)**

1. Coût de la formation

- Les participantes et participants paient au cégep les frais d'ouverture de dossier et certains autres frais afférents, jusqu'à concurrence de 200\$/session approximativement.
- Les manuels sont subventionnés, donc il n'y a pas de frais pour les étudiants.
- Les participantes et participants reçoivent un salaire de leur employeur durant leur formation, selon son échelon salarial (jusqu'à concurrence de 25 \$ de l'heure); de même qu'une libération de tâche de 4 jours (32 heures) à la fin du cursus de formation en soutien à la démarche de RAC est accordée, aux mêmes conditions salariales.
- L'employeur paie les journées en milieu de travail. Le temps de travail peut varier entre 10 heures et 20 heures/semaine

Comment vais-je pouvoir récupérer les manuels obligatoires pour les cours?

Nous acheminons le tout directement à votre domicile par la poste puisque la formation n'est pas dispensée en présentiel.

2. Critères de sélection

Avoir 18 ans, détenir un diplôme d'études secondaires (DÉS) OU posséder un diplôme d'études professionnelles (DÉP) OU un équivalent de 5e secondaire (AENS).

De plus, il faut avoir l'un des statuts suivants :

- citoyenneté canadienne OU
- résidence permanente OU
- certificat de statut de Première Nation

3. Déroulement des cours à distance, travaux et devoirs

Quel est le déroulement des cours à distance?

Les cours à distance peuvent prendre différentes formes. Tout d'abord, il y a des cours en mode "synchrone". Les étudiants doivent suivre ces derniers en temps réel de jour avec une application comme TEAMS ou ZOOM. Il y a aussi des cours "asynchrones" où l'étudiant complète des activités/projets/travaux au moment et au rythme qui lui convient. Dans ce cas, l'enseignant offre des plages de disponibilité pour accompagner et guider l'étudiant. La plupart des cours de la formation offrent simultanément ces 2 modes d'enseignement.

Que dois-je avoir à la maison pour suivre cette formation?

Un ordinateur ou un portable muni d'une caméra et d'un micro, des écouteurs et une connexion internet de haut débit.

Le cégep offre gratuitement à ses étudiants la suite Microsoft Office 365 avec la possibilité d'accéder, de télécharger et d'installer, sans frais, les logiciels de la suite Office 365 de Microsoft sur leurs appareils à la maison.

<https://www.cegepst.qc.ca/technologies-de-linformation/>

Pour débiter, notre équipe vous suggère des ressources pour connaître les bonnes pratiques en formation à distance (FAD).

<https://www.cegepst.qc.ca/services/services-daccompagnement/bar-bureau-des-apprentissages-et-ressources/>

Est-ce qu'il y a beaucoup de travaux à faire?

Chaque cours comprend une pondération. Par exemple pour le cours « *Sécurité en milieu de garde* » la pondération est de **2-1-2**, cela signifie qu'il y a 2 h de théorie, 1 h de pratique et 2 h de travail ou étude à compléter à la maison. Vous pouvez vous référer au calendrier du programme.

Comment se déroulent les travaux d'équipe si la formation est à distance?

Plusieurs plateformes permettent aux étudiants de se rencontrer en sous-groupes. Cela permet la discussion et les échanges. L'enseignant supervise et anime les équipes de travail.

4. Stages

Le stage se fait dans le milieu de travail de l'étudiant et est d'une durée de 240 heures (20h/semaine).

5. Financement

Puisque le programme est payé et financé par un organisme gouvernemental, l'étudiant n'est pas admissible pour des prêts et bourses. (Voir section 1 sur les coûts de la formation).

6. Qui contacter selon la situation

Le ou la conseillère pédagogique du programme

- Tout élément lié à votre apprentissage collégial et cheminement scolaire

Votre employeur ou votre représentant(e) syndical(e) si vous payez des contributions syndicales

- Horaires de travail
- Rémunération

- Demande de congé
- Journées fériées
- Avantages sociaux et journées maladies
- Retrait préventif (grossesse)
- Arrêt de travail (maladie accident)
- Relations de travail (collègues, supérieur, etc.)
- Tout autre élément de votre contrat de travail s'il y a lieu

Vous rencontrez un tout autre enjeu? Contactez le promoteur du programme : info@csmofpe.ca.